



CONVOCAATION
Vous êtes priés de bien vouloir assister à la séance du
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 AVRIL 2022 À 20h
(Salle du Conseil en Mairie)

ORDRE DU JOUR :

1 - BUDGET COMMUNAL

1. *Approbation du Compte Administratif 2021*
2. *Approbation du Compte de Gestion 2021*
3. *Affectation du résultat de l'exercice 2021*
4. *Vote du Budget Primitif 2022*
5. *Subventions exceptionnelles*
 - a. *Atelier d'Yzeure pour la Fête Médiévale*
 - b. *Autour de l'école publique de St Montan pour la Chasse aux œufs*
 - c. *San Samonta pour la restauration de la fresque de la porte du Cez*
 - d. *Quad Id'Île pour la Fête Votive*
 - e. *Bibliothèque St Montanaise pour les cafés littéraires*
 - f. *Team St Montanais pour la Montée Historique*

2 - BUDGET BAUGALIE

1. *Approbation du Compte Administratif 2021*
2. *Approbation du Compte de Gestion 2021*

3 - BUDGET GESTION DU CHÂTEAU

1. *Approbation du Compte Administratif 2021*
2. *Approbation du Compte de Gestion 2021*
3. *Affectation du résultat de l'exercice 2021*
4. *Vote du Budget Primitif 2022*
5. *Tarifification 2022*

Mise en place d'une tarification pour les visites du Château et les ventes de produits.

6. *Association Les Amis de Saint Montan*

Proposition d'une convention de mise à disposition d'un bien privé de la Commune à l'association « Les Amis de Saint Montan » pour les visites du Château de Saint Montan.

7. *Association Au-delà du Temps*

- a. Proposition d'une convention de mise à disposition d'un bien privé de la Commune à l'association « Au-delà du Temps ».
- b. Proposition d'une convention de coréalisation de spectacles dans l'enceinte du Château produits par l'association « Au-delà du Temps ».

4 - TAUX DES TAXES LOCALES

Vote des taux d'imposition communaux pour 2022.

5 - FINANCES

1. *Aménagement provisoire de la Salle Associative pour la crèche*

Dans le cadre de la restructuration de la crèche il faut prévoir un lieu d'accueil provisoire pour la crèche à partir du 1^{er} juillet 2022 et pour une période de 8 mois.

La Salle Associative sera réquisitionnée et aménagée provisoirement et effectuant une partie des travaux en régie.

Demande de subvention auprès de l'Etat, du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche.

2. *Travaux de voirie*

Présentation du devis de la société SATP pour les travaux d'élargissement des voiries communales Les Lieux, Bialot et Feroux afin de permettre une meilleure fluidité de la circulation.

3. *Sécurisation Mobilité et animations pédagogiques du Centre Historique*

Dans le cadre des visites organisées au Château, il est nécessaire :

- d'améliorer l'accueil des visiteurs par la mise en place d'une signalétique,
- d'apporter plus de confort en sécurisant le cheminement dans l'enceinte du Château,
- de mettre en place des huisseries dans le Château XIIIe,
- de mettre en place un parcours pédagogique gratuit.

Demande de subvention auprès de l'Etat, du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche.

6 - **SCOLAIRE**

1. *École Sainte Claire*

Présentation de la nouvelle convention triennale de forfait communal.

2. *Interventions musicales en milieu scolaire*

Convention avec le Syndicat Mixte du Conservatoire Ardèche Musique et Danse pour les séances de sensibilisation aux pratiques musicales dispensées par un musicien-intervenant pour l'année scolaire 2022/2023 dans les classes primaires des écoles de la Commune.

7 - **URBANISME**

1. *Acquisition Foncière*

La délibération n° 2021_12_083D du 15/12/2021 relative à l'acquisition foncière des parcelles AL7, AL17 et AL1160 mentionne un paiement échelonné alors qu'il doit être en une seule fois ; elle doit être abrogée. Le conseil municipal doit délibérer à nouveau.

2. *Acquisition Foncière*

Acquisition de plein droit de bien vacants et sans maître de la parcelle cadastrée AI75 sise le Village, d'une superficie de 21 m².

3. *Cessions Foncières*

Cessions foncières :

- parcelle cadastrée AK223 sise Malaubre, d'une superficie de 5 751 m²,
- parcelle cadastrée G6 sise Fournias, d'une superficie de 63 310 m²,
- parcelle cadastrée G7 sise Fournias, d'une superficie de 20 650 m².

8 - **DIVERS**

1. *Ardèche Drôme Numérique (ADN)*

Conventions pour déployer le réseau public de fibre optique ADN sur les propriétés communales.

2. *LOCA JEN / VISIOCOM - Minibus*

Présentation du contrat de location de longue durée avec la société LOCA JEN et du contrat de régie publicitaire avec la société VISIOCOM pour un Minibus de 9 places.

SAINT-MONTAN, le 04 avril 2022

Le Maire,
Christophe MATHON

